

L'OFFRE SOCLE



Cotisation annuelle par salarié - employeur Prise en Charge Supplémentaire (PCS)	108.00 € HT
Facturation des absences à la visite	55.00 € HT
Adhésion entreprise	50.00 € HT
Réadhésion entreprise	100.00 € HT
Droit d'entrée par salarié	30.00 € HT
Facturation à l'acte (visite et absence)	108.00 € HT
Salarié en insertion	55.00 € HT

L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE



Mise à disposition Outil numérique "Noa" permettant la réalisation simplifiée de votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	100.00 € HT
Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) <i>par participant, livre inclus</i>	208.33 € HT

Pour la mise en place d'une session intra-entreprise, nous contacter au 02 54 52 86 57 ou offrecopssm@apst41.fr

RENDEZ-VOUS PREVENTION



inclus dans l'Offre Socle

Café prévention - Webinaires - Atelier prévention - Escape game -
After Work prévention - Podcast "La santé ça se travaille" à retrouver sur les plateformes Spotify, Soundcloud et Youtube

L'OFFRE SPÉCIFIQUE



Travailleur indépendant <i>Par personne suivie et sur l'année en cours. Non reconductible tacitement.</i>	112.00 € HT
--	--------------------